

SECURISE'RA



Rhône-Alpes Région

SECURISE'RA

Un dispositif RH de la région

- Mis en place dans le cadre de la politique régionale de sécurisation des parcours professionnels
- Successeur du dispositif ECRINS qui a été mené sur le Pays de Bièvre Valloire de 2003 à 2007
- Qui s'appuie sur les territoires pour sa mise en œuvre. Le Syndicat mixte est animateur du dispositif sur le Pays de Bièvre Valloire

SECURISE'RA Recours à un conseil en ressources humaines

Fonctionnement du dispositif

- **SECURISE'RA permet la mise à disposition de consultants spécialisés en Ressources Humaines**
 - accompagnement individuel de l'entreprise
 - ou
 - accompagnement collectif de plusieurs entreprises

SECURISE'RA Recours à un conseil en Ressources Humaines

Mieux valoriser les ressources humaines autour des 6 axes suivants :

- Le recrutement et l'intégration de nouveaux salariés
- La lutte contre les discriminations à l'embauche
- La mobilité des salariés et la promotion professionnelle et sociale
- La gestion des âges et la transmission des savoirs
- Les situations de précarité : l'intérim et le temps partiel non choisi
- L'accompagnement des mutations des entreprises

La région assure l'intégralité de la prise en charge des coûts de conseil

Pour les actions individuelles

- Une phase de diagnostic et de recommandation (1 à 3 jours)
- Une phase d'assistance à la mise en œuvre de la démarche proposée (2 à 8 jours)

Pour les actions collectives, selon les besoins (intervention du cabinet jusqu'à 15 jours)

10 cabinets de consultants ont été sélectionnés par la Région

A qui s'adresse ce dispositif ?

- Aux PME (moins de 250 salariés, CA < 50 M€, Bilan < 43 M€ et autonome)
- Installées sur le territoire du Pays de Bièvre Valloire (les 5 Communautés de communes)

Des PME qui souhaitent faire évoluer leurs pratiques en matière de ressources humaines :

- Réussir ses embauches
- Améliorer l'intégration des nouveaux arrivants
- Fidéliser ses salariés
- Conserver et transmettre les savoir-faire des anciens aux nouveaux
- Faire progresser les compétences pour s'adapter au marché

Des exemples de réalisations

- Difficultés de recrutement : formaliser clairement les besoins, rédiger des fiches de poste et favoriser les liens avec les partenaires locaux de l'emploi et de la formation
- Accompagnement des mutations des entreprises, évolution des compétences
- La fidélisation des salariés en entreprise : l'accueil et l'intégration des nouveaux salariés
- Transmission d'entreprise et transmission des savoirs, accompagnement des cédants et des repreneurs
- Accompagnement à la première embauche
- Aide à l'intégration et à l'adaptation au poste de travail pour des publics TH
- La motivation des salariés, La culture d'entreprise,...

Comment procéder ?

1. L'entreprise doit faire connaître au Syndicat mixte du Pays de B Valloire, sa volonté de bénéficier d'un appui conseil en matière de RH
2. Un premier entretien est effectué dans l'entreprise. L'objectif est de définir les besoins de l'entreprise et de vérifier l'éligibilité
3. Un bon de commande est ensuite adressé à la région qui mobilise un consultant pour l'entreprise
4. Le travail du consultant est suivi par l'animateur

LE DISPOSITIF EST GRATUIT
ET GARANTI DE CONFIDENTIALITE